

Article 21 du Règlement

Le taux de chômage est passé à 11.2 p. 100, ce qui fait que le nombre des chômeurs atteignait 1,476,000. On a relevé 47,000 pertes d'emplois le mois dernier seulement, et l'Ontario compte 31,000 chômeurs de plus. Quels sont les emplois qui disparaissent? Ceux des secteurs du bâtiment et de la fabrication. Ce dernier secteur accuse une perte de 14,000 emplois, la plupart en Ontario.

● (1110)

Le budget que le ministre des Finances nous a annoncé pour le 15 février doit s'attaquer aux problèmes qui accablent le secteur industriel. C'est un domaine où il faut assurer le plein emploi, ce qui est possible. Je prie instamment le ministre d'accorder une attention spéciale à ce secteur de notre économie. C'est une véritable honte nationale de voir que le taux de chômage augmente au Canada au moment où chez nos voisins du Sud et dans d'autres pays industrialisés il va en diminuant.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AMÉRIQUE CENTRALE—LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT NÉGOCIÉ

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, les Canadiens s'inquiètent constamment des effets que la militarisation croissante en Amérique centrale a sur le processus de développement et, par ricochet, sur la population de cette région. Tous les pays doivent accepter une Amérique centrale pluraliste où doivent coexister des États qui souscrivent à des idéologies politiques et économiques différentes.

Il faudrait mettre fin immédiatement aux tentatives en vue de régler les problèmes de l'Amérique centrale par la force militaire. Il faudrait soutenir plus fermement la recherche d'un règlement négocié par l'intermédiaire du groupe de Contadora. Les Canadiens peuvent aider à réaliser ces objectifs en appuyant plus activement le groupe de Contadora au Nations Unies et au sein des autres organismes internationaux, notamment les organismes d'aide et les institutions financières.

En outre, le Canada doit s'efforcer d'atténuer les tensions dans la région en établissant une ambassade au Nicaragua. Cette initiative est indispensable si l'on veut que le Canada ait de meilleurs moyens de suivre ce qui se passe en Amérique centrale, afin de pouvoir mieux juger la situation.

M. Stevens: Il n'en est pas question.

M. Hudecki: A l'heure actuelle, l'ambassadeur du Canada au Nicaragua a sa résidence au Costa Rica et il est chargé de nous représenter au Costa Rica, au Panama, au Salvador et au Nicaragua. En cas d'urgence, les Canadiens sont représentés par l'ambassade des États-Unis au Nicaragua.

M. Stevens: Laissez-le là. Vous m'étonnez.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, les données officielles sur le chômage dénotent une

situation tragique en dépit du battage publicitaire dont le gouvernement entoure la reprise qui est censée avoir lieu. Bien que les bénéfices des banques et des entreprises deviennent plus intéressants, le taux de chômage a grimpé à des vitesses effarantes; quelque 150,000 autres personnes ont été officiellement recensées au nombre des chômeurs pour le mois de janvier par rapport à décembre. Chez les jeunes, ce taux a progressé de 2 p. 100 et l'on compte aujourd'hui plus d'un jeune sur cinq, qui est officiellement en chômage.

Il n'est donc guère étonnant que le nouveau ministre d'État à la Jeunesse (M^{me} Hervieux-Payette) se plaigne que les jeunes descendent dans la rue. Mais que font madame le ministre et son gouvernement pour remédier à cet état de choses? Les taux officiels sont déjà fort déprimants, mais ils ne révèlent pas toute la gravité de la situation. Dans ma circonscription et ailleurs, il nous est même impossible de permettre à nos nombreux jeunes chômeurs de participer aux projets mis sur pied dans le cadre du programme Canada au travail, car ils n'ont pas été officiellement recensés dans la population active. Et s'ils ne sont pas considérés comme partie de cette main-d'œuvre, c'est qu'ils n'ont jamais détenu d'emploi. Il ne leur est donc pas possible de travailler à un projet de Canada au travail puisqu'ils ne font pas partie de la population active. Le gouvernement a le devoir de mettre un terme à ce cercle vicieux et de veiller à tout le moins à ce que les directives concernant le programme Canada au travail ne soient pas défavorables aux jeunes qui sont à la recherche d'un premier emploi.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LE NUMÉRO À L'APPUI DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, je suis heureux de constater que le premier ministre (M. Trudeau) est de retour. Au moment même où il entrait à la Chambre, il m'est venu à l'idée que je pourrais improviser un peu et le mettre au courant de ce qui se passe.

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: Le premier ministre sera heureux d'apprendre que le sénateur Keith Davey a fait tout un numéro devant le caucus libéral cette semaine pour tenter de convaincre les quelques députés qui s'interrogent encore sur la direction du parti, que le premier ministre devrait rester. Les Canadiens qui ont regardé les informations ce soir-là ont pu voir l'air lugubre des libéraux quittant la salle après la réunion. Désormais, toute mise en scène, à l'aide de diapos et de graphiques, visant à démontrer que le premier ministre devrait rester pour un autre mandat, ne devrait pas être réservée à un petit groupe, surtout pas aux quelques mécontents qui n'ont sûrement pas le sens de l'humour. Je pense que compte tenu de l'objectif poursuivi, le sénateur Davey pourrait être candidat au prix annuel Leacock remis au meilleur humoriste. Pourquoi faudrait-il priver les Canadiens d'un grand éclat de rire?

J'invite le sénateur Davey à donner en public sans tarder son spectacle, car s'il peut faire pâlir un certain avocat de Bay Street, je pense qu'il fera rire aux larmes la grande majorité des Canadiens.